

## Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL Séance du 19 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2023, s'est réuni à Arles le 19 septembre à 09 h 00 sous la présidence de *Madame Anne CLAUDIUS-PETIT*.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 16 membres sur 23, soit 64 voix sur 92.

<u>Étaient présents Mesdames et Messieurs</u> : Anne CLAUDIUS-PETIT, Cyril JUGLARET, Catherine BALGUERIE-RAULET, Christelle AILLET, Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick de CAROLIS, Philippe ARDHUIN, Bernard ARSAC

<u>Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs</u>: Jacqueline BOUYAC représentée par Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY représenté par Anne CLAUDIUS-PETIT, Emmanuel LESCOT représenté par Catherine BALGUERIE-RAULET, Frédéric GIBERT représenté par Christelle AILLET, Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD

<u>Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs</u>: Mandy GRAILLON, Martine AMSELEM, Corinne CHABAUD, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON, Eva CARDINI

<u>Assistaient à la séance</u>: Jacques NOU, Bertrand MAZEL, Jacques MAILHAN, Didier HONORE, Sébastien ABONNEAU, François LETOURNEUX, Raphaël MATHEVET, Jean-François RICHON, Christophe FONTFREYDE, Nathalie ALONSO, Jean-Christophe BRIFFAUD, Olivier CALLET, Marion CROIZEAU, Estelle ROUQUETTE, Aurélie GRELLET, Laëtitia POULET, Muriel CERVILLA, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

Patrick de CAROLIS, quitte la séance à partir de la délibération CS\_2023\_065 Bernard ARSAC, quitte la séance à partir de la délibération CS\_2023\_077 Cyril JUGLARET, quitte la séance à partir de la délibération CS\_2023\_083

PRECULEN PREFECTURE
Deliberation in CS-2023-074
1e 29/09/2023 2
Application agréée E-legalite.com

9\_DE-013-251302295-20230919-CS\_2023\_07

## **DÉLIBÉRATION N°CS-2023-074**

Objet : paiement des sommes restant dues au titre des travaux d'extension du Musée de la Camarque

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le marché n°2017-08 – Lot 4 notifié le 21 février 2018 à la Société S2 Serrurerie

## Considérant

- Que le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue (SMG-PNRC) a conclu un marché avec l'entreprise S2 Serrurerie Siret 519 690 846 00034 sise 23 rue de Lédignan 30 300 FOURQUES dans le cadre des travaux d'extension du Musée de la Camargue pour un montant de 81 670.34 € HT, porté à 82 320.34 € HT après avenant 1;
- Que le SMG-PNRC a agréé la Société SMR Siret 834 900 649 00015 sis 4 rue Paul Langevin ARLES en qualité de sous-traitant de la Société S2 Serrurerie pour un montant de 60 000 euros (TVA en autoliquidation);
- Par jugement du tribunal de Commerce de Nîmes en date du 03 juillet 2019, la Société S2 Serrurerie a été placée en liquidation judiciaire ;
- Par mail en date du 02 août 2019, le mandataire judiciaire a fait savoir au SMG-PNRC qu'il ne souhaitait pas poursuivre l'exécution du marché ;
- Le sous-traitant a poursuivi l'exécution de ses prestations, lesquelles prestations n'ont jamais été réglées ;
- Par jugement en date du 10 mars 2023, le Tribunal de Commerce de Tarascon a prononcé la liquidation judiciaire de la SASU SMR, et a désigné l'Etude BALINCOURT- Société de mandataires judiciaires – 9 rue Gérard Gadiot – 13 200 ARLES - en qualité de liquidateur;
- Le liquidateur demande de procéder au règlement des sommes dues, soit 14 825.53 euros ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

## > Décide

- De régler la somme de 14 825.53 à l'Etude BALINCOURT au titre des sommes dues à la SASU SMR dans le cadre du marché de travaux d'extension du Musée,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette demande.

La Présidente,

Madame Anne QLAUDIUS-PETIT